Comment signaler la VFG en milieu de travail

Il existe plusieurs options quant à la façon et au moment de signaler la violence fondée sur le genre (VFG).

Il existe deux principales façons de signaler :

SIGNALEMENT INTERNE (au sein du milieu de travail)

Signaler à la supervision ou à la gestion

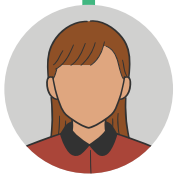

Signaler à un ou une ombudsman (le cas échéant)

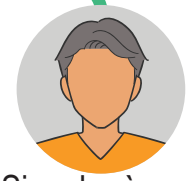

Signaler à une personne-ressource de remplacement ou désignée

Signaler aux ressources humaines (RH)

Signaler à un ou une ombudsman (le cas échéant)

SIGNALEMENT EXTERNE (à l'extérieur du milieu de travail)

Signaler par l'entremise d'un syndicat (personnes syndiquées)

Police ou services d'urgence

Utiliser une option de signalement externe ou indépendante

Police ou services d'urgence